

agroalimentaire

Programme ALUS Montérégie

Plus de 23,8 ha de terres agricoles aménagés pour lutter contre les changements climatiques

Le programme ALUS Montérégie permettra d'aménager en 2022 plus de 23,8 hectares de terres agricoles – soit l'équivalent de 33 terrains de football – pour produire des biens et services environnementaux.

Pas moins de 27 entreprises agricoles se sont engagées à réaliser une multitude de projets de revitalisation dans les MRC des Maskoutains, de Brome-Missisquoi, de Pierre-De Saurel, de Beauharnois-Salaberry, d'Acton, de Rouville, de La Vallée-du-Richelieu et de Vaudreuil-Soulanges.

Les aménagements permettront d'améliorer considérablement l'environnement et le bien-être des collectivités grâce à la végétalisation de bandes riveraines élargies pour les pollinisateurs, à la plantation de haies brise-vent, de haies arbustives et de haies multistrates ainsi qu'au reboisement de zones en friche. Les impacts engendrés sont tangibles : réduction des odeurs, absorption des polluants dans l'air et réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

« Les agricultrices et les agriculteurs de notre région investissent considérablement de ressources et de temps afin d'assurer une saine gestion de l'environnement. Les pratiques agroenvironnementales développées dans le cadre du programme ALUS Montérégie sont des actions concrètes dans la lutte aux changements climatiques », a souligné Julien Pagé, 1er vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et président du comité ALUS Montérégie.

En 2016, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a mis sur pied le premier pro-



La plantation de haies brise-vent, de haies arbustives et de haies multistrates est une des nombreuses façons pour les agriculteurs de contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Photo gracieuseté

gramme de rétribution en agroenvironnement au Québec, grâce au soutien d'ALUS Canada. À ce jour, le programme ALUS Montérégie regroupe 122 fermes. Ensemble, elles consacrent plus de 121,8 ha de terres agricoles à l'aménagement de biens et de services écosystémiques dans 14 MRC et 59 municipalités en Montérégie.

« Les productrices et producteurs agricoles occupent une position privilégiée

pour offrir des solutions qui répondent à certains des défis les plus urgents de notre époque, notamment les changements climatiques et la perte de la biodiversité. ALUS propose une façon unique d'améliorer l'environnement : travailler avec les agricultrices et agriculteurs pour assurer la pérennité de l'agriculture, de la faune, des espaces naturels aux profits des collectivités

et des générations futures », a ajouté Bryan Gilvesy, président-directeur général d'ALUS Canada.

Les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie intéressé(e)s à améliorer l'environnement grâce à des aménagements sur leurs terres peuvent soumettre leur candidature en remplissant le formulaire en ligne à www.upamonteregie.ca/alus-monteregie. ←

Plan régional sur les milieux naturels

La MRC dévoile les résultats de la consultation publique

La consultation publique à propos du Plan régional sur les milieux naturels (PRMN) a permis à 238 citoyens et citoyennes, de même qu'à différents acteurs du milieu, d'exprimer leur point de vue et leurs attentes quant à l'avenir des milieux naturels sur le territoire de la MRC des Maskoutains.

Deux enjeux sont sortis du lot en ce qui a trait aux préoccupations exprimées par les répondants, soit la lutte contre les changements climatiques et le déclin de plusieurs espèces animales et végétales.

Dans le cadre de sa démarche d'élaboration et en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, la MRC a tenu deux soirées de présentation et d'échanges les 22 et 24 février ainsi que d'un sondage en ligne du 10 au 28 février. Afin de susciter l'intérêt de la population, des documents préparatoires avaient été mis à sa disposition sur le site

Internet de la MRC, soit un résumé du portrait et diagnostic, de l'information sur les différents types de milieux naturels ainsi qu'une carte interactive de ces milieux.

FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

- 206 personnes ont répondu au sondage, dont 59 % provenant de la ville de Saint-Hyacinthe;
- 66 % des répondants estiment que les milieux naturels se sont dégradés au cours des dernières années;
- La lutte contre les changements climatiques (76 %) et le déclin établi d'espèces animales et végétales (75 %) sont les deux critères à prendre en compte ayant été le plus souvent sélectionnés afin de conserver les milieux naturels;
- La proactivité des organismes environnementaux est considérée par les répondants comme la plus grande force du territoire, tandis que l'effort de conservation des milieux naturels demeure son plus grand défi;

- La protection de la biodiversité animale et végétale (82 %), le respect de la réglementation environnementale en vigueur (80 %) et la nécessité de favoriser la mise en place de pratiques agroenvironnementales (76 %) sont les trois attentes les plus souvent identifiées par les personnes sondées.

FORCES DU TERRITOIRE

- La nouvelle génération agricole, éduquée à l'environnement et dynamique, amène des pratiques biologiques;
- Les comités de bassin versant sont très impliqués sur le territoire;
- La promenade Gérard-Côté et le parc Les Salines sont des forces pour la MRC;
- La Faculté de médecine vétérinaire pourrait devenir le point central de projets de réhabilitation et d'entretien de la faune sur le territoire.

La consultation a aussi permis aux participants et aux participantes de se

prononcer sur le futur plan d'action. Ils souhaitent qu'on y favorise une meilleure compréhension des lois et règlements en matière de protection de l'environnement et un meilleur accès public aux milieux naturels en respect de la capacité de ces milieux et qu'on lègue aux générations futures un territoire avec des milieux naturels en santé et interconnectés.

Au cours des prochaines semaines, les résultats aideront à orienter les stratégies de conservation qui pourraient être retenues au niveau du plan d'action du Plan régional des milieux naturels de la MRC. Pour obtenir le rapport complet de la consultation publique, rendez-vous sur le site de la MRC à www.mrcmaskoutains.qc.ca/milieux-naturels-biodiversite.

Vous avez des questions? Des commentaires? Vous pouvez contacter Alexandra Gatién, technicienne à l'aménagement, au 450 774-3141, poste 3154. ←